



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1994/L.20
29 juillet 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Troisième session ordinaire de 1994
3-5 octobre 1994

POUR INFORMATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION DE L'UNICEF

1. Dans sa décision 1994/A/8 [E/ICEF/1994/13 (Partie III)], le Conseil d'administration a demandé au Directeur général :

a) De définir une stratégie générale pour le renforcement des capacités, la réalisation des potentiels, la prestation de services et les activités de promotion; de meilleurs concepts de programme pour tous les secteurs prioritaires de l'UNICEF, tenant compte de chacun des trois volets de la stratégie; et une stratégie pour l'assistance en cas d'urgence fondée sur ces trois volets et tenant compte du rôle de l'UNICEF au sein du système des Nations Unies et de la nécessité de renforcer les liens entre l'action de l'UNICEF dans des circonstances exceptionnelles et ses objectifs de développement;

b) De présenter au Conseil un rapport d'activité sur les sujets précédemment mentionnés à sa session de septembre 1994¹ et un rapport approfondi sur ces mêmes sujets à sa première session ordinaire de 1995;

c) De présenter au Conseil, à la session appropriée de 1995, un ou plusieurs exemples de programme de pays intégrant toutes les questions pertinentes évoquées dans la résolution;

d) De faire rapport au Conseil, en réponse aux demandes susmentionnées, sur les stratégies opérationnelles et les mesures concrètes que le secrétariat a l'intention d'adopter pour aménager les capacités organisationnelles propres de l'UNICEF [sect. A, par. 5 a) à d)].

2. Le présent document a été établi conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 ci-dessus. En réponse à la demande formulée à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus, une stratégie générale pour le renforcement des capacités, la prestation de services, la réalisation des potentiels et les activités de promotion est actuellement en cours d'élaboration et sera présentée au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1995. Le document passera en revue les stratégies mises au point par l'UNICEF au cours de ces dernières années et présentées au Conseil d'administration dans différents documents

directifs et, conformément à l'alinéa d) du paragraphe 1 ci-dessus, décrira la façon dont l'UNICEF souhaite appliquer à l'avenir ces stratégies spécifiques à tous ses programmes et examinera quelles stratégies opérationnelles et mesures concrètes le secrétariat a l'intention d'adopter pour aménager les capacités organisationnelles propres de l'UNICEF.

3. En outre, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus, l'UNICEF fera rapport sur la façon dont il a l'intention de renforcer et d'améliorer la conception de ses programmes dans les différents secteurs prioritaires par le biais de documents directifs adaptés auxdits secteurs. Il convient de noter qu'en 1990, un rapport sur les politiques adoptées a été présenté au Conseil concernant la stratégie visant à améliorer la nutrition des enfants et des femmes dans les pays en développement (E/ICEF/1990/L.6); ce rapport définissait un cadre conceptuel fondé sur les trois "A" (appréciation, analyse et action) qui devait permettre d'atteindre les objectifs fixés en matière de nutrition pour les années 90. Les recommandations figurant dans le rapport ont été adoptées par le Conseil d'administration dans sa décision 1990/19 (E/ICEF/1990/13). En outre, un document directif sur l'égalité des sexes et la démarginalisation des femmes et des fillettes (E/ICEF/1994/L.5) a été présenté au Conseil d'administration à sa session annuelle de 1994. Ce document présente un cadre conceptuel, le plan-cadre pour l'égalité des sexes et la responsabilisation des femmes² conçu par l'UNICEF comme instrument dynamique permettant une responsabilisation accrue des femmes dans les actions menées par l'UNICEF. Le rapport a également examiné les programmes destinés aux femmes et aux fillettes portant aussi bien sur l'intégration en tant que stratégie d'intervention que sur les activités axées sur les femmes.

4. En outre, en réponse à la demande du Conseil d'administration, des documents directifs sur l'éducation, l'eau et l'assainissement lui seront présentés à sa session annuelle de 1995. Un document directif sur les politiques et stratégies sanitaires de l'UNICEF (E/ICEF/1994/L.6) est présenté au Conseil d'administration à sa session actuelle. Enfin, un document directif sur les enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles sera présenté au Conseil à sa session annuelle de 1996.

5. Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus, une stratégie sur l'assistance d'urgence apportée par l'UNICEF, fondée sur ses trois éléments prenant en compte le rôle de l'UNICEF au sein du système des Nations Unies, et en particulier identifiant les avantages comparatifs des interventions d'urgence de l'UNICEF, est actuellement en cours d'élaboration. Le document décrira la façon dont l'UNICEF a l'intention de renforcer encore les liens qui existent entre les activités qu'il mène en cas d'urgence et ses objectifs et stratégies de développement dans un cadre conceptuel. Il sera présenté au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1995.

6. Enfin, la demande figurant à l'alinéa c) du paragraphe 1 ci-dessus est actuellement prise en considération pour l'élaboration des nouvelles recommandations concernant les programmes de pays devant être soumises au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1995. Au moins une grande recommandation concernant les programmes de pays tenant compte de toutes les questions applicables figurant dans la décision 1994/A/8, reproduite au paragraphe 1 ci-dessus, sera soumise pour approbation. Cette recommandation

/...

décrira notamment les choix stratégiques qui auront été faits et la façon dont la conception des programmes aura été améliorée dans les secteurs prioritaires en prenant en compte ces éléments stratégiques.

Notes

¹ Prévues à l'origine pour septembre, la troisième session ordinaire du Conseil d'administration aura lieu du 3 au 5 octobre 1994.

² Sara H. Longwe, "Gender Awareness: the Missing Element in the Third World Development Project", Changing Perceptions: Writings on Gender and Development (Oxford: OXFAM), 1991.
